



LICENCE NUMÉRO:

.....

FORMULAIRE DE REGISTRATION 2025

Bienvenue au Para Centro Locarno!

- > Pour te permettre un séjour encore plus agréable chez nous, nous avons préparé cette liste de contrôle. Elle te permettra de trouver mieux ton chemin dans notre organisation.
- > S'il te plaît lis attentivement nos règles de sécurité et les dispositions du centre. Tu les trouveras affichées à l'entrée de la Para-Villa.
- > S'il te plaît informe-toi aussi sur la déclaration de décharge indiquée sur nos tickets de saut. Elles sont également affichées à l'entrée de la Para-Villa.
- > Si tu es prêt pour sauter, tu peux t'inscrire au tableau noir selon la hauteur du saut désirée.
- > Tu peux acheter les tickets nécessaires au secrétariat pendant les heures d'ouverture, affichées à l'entrée. Ce ticket doit être signé par toi-même et donné à l'instructeur du jour, avant l'embarquement.
- > S'il te plaît donne cette liste de contrôle - après avoir répondu et compris entièrement tous les points mentionnés ci-dessous - à l'instructeur du jour. En même temps tu lui montreras ton carnet de saut, ta licence et la déclaration de l'assurance RC.

Merci beaucoup. Nous te souhaitons de sauts magnifiques au Para Centro Locarno.

ADRESSE

Nom:

Prénom:

Adresse:

NPA/Ville:

Pays:

Tel.:

E-mail:

J'aimerais recevoir des informations et des nouvelles par e-mail

Date de naissance: (dd/mm/yyyy)

- ✓ Je connais la situation de la place à Locarno(volte main gauche, secteurs, obstacles, système de piste, hélicoptère, secteur vol à voile, etc...)
- ✓ Couverture de l'assurance RC envers des Tiers > 1 Million de CHF confirmé pour l'année en cours.(art.13)
- ✓ Mon équipement est apte au saut et ma réserve valable.
- ✓ Ma licence est valable pour l'année en cours.
- ✓ Ma santé et mon état d'entraînement sont bons pour le sauts à venir.
- ✓ Mon AAD est entretenu correctement oui non
- ✓ Nombre de sauts: de cela dans les dernières 3 mois

Signature:

Signature:

Signature:

Signature:

Signature:

Signature:

Signature:

Équipement:

Sac-harnais:

Voile principale:

Voile de secours:

Conditions de location d'équipement PCL:

- ✓ Absolvant PCL programme de formation de pliage ou licence avec ≥ 500 «pack-jobs» Sign:

Avec ma signature je confirme que mes données sont correctes, avoir pris connaissance des dispositions de transport et les accepte.

Date:.....

Signature:.....

Déclaration de décharge de responsabilité

Je confirme l'existence et la validité, au moment de l'achat de ce billet (c'est-à-dire du recours à la prestation du PCL), de tous les brevets et documents nécessaires, concernant ma personne ainsi que mon matériel. Je connais toutes les prescriptions de sécurité valables au PCL (elle sont affichées dans la Para-Villa) ainsi que la législation, les directives, recommandations et prescriptions publiées par SwissSkydive ou l'OFAC.

Je sais que le parachutisme est un sport extrême où un mauvais comportement peut entraîner des conséquences fatales. J'accomplis sous ma propre responsabilité le saut prévu et suis conscient du risque que j'assume.

Je connais exactement les particularités de l'aérodrome de Locarno, en particulier les problèmes découlant de l'organisation intégrée des services des sauts et des vols. Je connais les systèmes des voltes, des trajectoires par les hélicoptères au décollage et à l'atterrissage ainsi que l'emplacement de l'héliport. J'évite les situations dangereuses en procédant à un contrôle efficace de l'espace aérien, à des approches disciplinées et à des atterrissages de précision. A 200 m AGL le plus tard je suis le circuit PARA, normalement un circuit à gauche. Je connais également les obstacles de toutes sortes qui se trouvent dans les environs immédiats de l'aérodrome: chaussées, lignes électriques, cours d'eau, etc. Au cas où des circonstances indépendantes de ma volonté me contraignent à atterrir hors de l'emplacement prévu, j'évite ces obstacles en planifiant mon approche suffisamment tôt.

Je me suis assuré en responsabilité civile pour un montant d'au moins 1'000'000 de francs suisses, conformément à l'ONA.

Je suis au bénéfice de l'instruction, de l'entraînement et de l'expérience nécessaires à l'accomplissement du saut prévu. Je connais notamment les exigences que stipule la checkliste de l'expérience en matière de sauts. J'assume personnellement l'entière responsabilité de tout dommage que je peux causer à des tiers par inadvertance, négligence ou négligence grave, y compris à l'infrastructure du PCL (matériel, avion, etc.)

Je confirme connaître parfaitement l'emploi du matériel que j'utilise (harnais, parachute principal et parachute de secours) ainsi que le comportement en situation tant normale qu'extraordinaire ou de détresse. J'ai notamment entraîné intensément la procédure de secours et suis capable d'y recourir. Je tiens également compte des prescriptions et restrictions que le fabricant du système que j'utilise précise dans le manuel de ce matériel.

Je contrôle en détail l'ensemble du système, avant de m'équiper, et vérifie qu'il soit en parfait état de fonctionnement. Si je suis titulaire d'une carte d'élève, je me soumetts en outre, avant de monter dans l'avion, ou contrôle de l'équipement par un instructeur. Lorsque je m'apprête à sauter et me trouve près de la porte de l'avion, je fais preuve d'une prudence particulière et veille à prévenir en toute circonstance une ouverture intempestive du parachute principal comme du parachute de secours. Je connais aussi, pour autant que j'en utilise, le fonctionnement des dispositifs d'ouverture automatique, des indicateurs acoustiques de hauteur et des altimètres. Je sais les utiliser.

Je me confirme rigoureusement aux directives et instructions du personnel du Para Centro SA Locarno, en particulier du directeur, des instructeurs, jumpmasters, pilotes et plieurs pour tiers. Dans la mesure où la loi le permet, je décharge par la présente, en mon nom comme en celui des mes représentants, le Para Centro SA Locarno et son personnel de toute obligation de responsabilité civile à mon endroit. Je veille notamment moi-même à m'assurer contre les accidents dans une mesure suffisante.

En ce qui concerne les sauts hors du parabox (injumps), je les accomplis en me conformant aux directives de SwissSkydive pour les atterrissages extérieurs (checkliste) et aux prescriptions de l'ordonnance concernant les règles de l'air applicables aux aéronefs (ORA).

Dispositions sur le transport

Les présentes dispositions s'appliquent à tous les vols effectués dans le cadre du service de saut de Para Centro SA Locarno et s'étendent à tous les avions et hélicoptères utilisés à cet effet. Le saut marque la fin du transport. Les vols de largage sont des vols privés payants pour lesquels la responsabilité est en général limitée. Le transport effectué sur la base de ce billet/billet de saut est soumis aux dispositions en matière de responsabilité de la version en vigueur au moment du vol de l'ordonnance sur le transport aérien (OTra) du 17 août 2005 pour les transports nationaux et internationaux et, dans la mesure où elles sont applicables, de la convention de Montréal du 28 mai 1999 et du règlement CE n° 785/2004 du 21 avril 2004. La responsabilité peut être limitée. Les prestations versées aux ayants droit en vertu de l'assurance accidents des passagers souscrite par le transporteur ou l'exploitant d'aéronefs et les avances que le transporteur est tenu de verser en vertu des dispositions en vigueur en matière de responsabilité (LTrV) doivent être imputées dans leur intégralité sur les prétentions en responsabilité.

La responsabilité ne peut être ni exclue ni limitée pour les dommages à concurrence de 100'000 droits de tirage spéciaux (DTS). En outre, le transporteur peut s'exonérer de sa responsabilité pour certains motifs d'exonération prévus par la loi. En cas de décès ou de blessure corporelle, une avance doit être versée par passager dans un délai de 15 jours à compter de l'identification des personnes physiques ayant droit à une indemnisation. En cas de décès, un minimum de 16'000 DTS est dû.

En tant que parachutiste de tout niveau de formation ou de performance, je reconnais mon statut spécial de passager qui, en ce qui concerne mon comportement, mes capacités et ma responsabilité personnelle dans des situations normales, spéciales et d'urgence, est clairement supérieur à celui d'un passager normal et doit par conséquent être considéré de manière différenciée en ce qui concerne les prétentions en responsabilité civile. Pour des raisons de sécurité, je porte mon casque (correctement enfilé et fermé) pour les décollages, jusqu'à une altitude d'au moins 300 m/sol, les atterrissages et dans les turbulences, car je n'ai pas de ceinture de sécurité dans l'avion.

Note: il s'agit d'un vol privé à titre payant, pour lequel la responsabilité est généralement limitée et il n'y a pas d'obligation d'assurance pour couvrir la responsabilité civile des dommages corporels et matériels des passagers.